

## Déclaration sur le plan de relance de l'UE et sur les stratégies syndicales face à la COVID-19

### Ensemble pour une stratégie de relance sociale et durable de l'UE

Bruxelles, 24 – 25 novembre 2020

La pandémie actuelle et ses conséquences ont touché durement les travailleurs dans presque tous les secteurs de l'industrie en Europe. Les données économiques dont nous disposons témoignent d'une crise économique sans précédent qui entrainera selon toute vraisemblance un chômage de masse. Nombre d'entreprises ont déjà annoncé des restructurations de grande envergure, et d'autres suivront. La menace d'une deuxième vague de contamination dans de nombreux pays s'est malheureusement concrétisée et rend difficile l'espoir d'un rebond économique significatif pour 2021.

La relance doit être garantie pour tous et elle ne peut se faire au détriment de la santé et de la sécurité des travailleurs. Un dialogue social actif et la participation totale des syndicats dans l'articulation et la mise en œuvre des plans de relance sont de ce fait cruciaux aux niveaux européen, national, régional et sectoriel. A ce jour, les aides publiques ont largement profité aux grandes entreprises alors que les économies fortement dépendantes de petites et moyennes entreprises ont été durement touchées. IndustriAll Europe défend la nécessité d'assortir les aides publiques à des contraintes sociales ; mais même lorsque ces dernières sont incluses dans les mesures, aucun contrôle social n'est réalisé pour vérifier que ces contraintes sont respectées, ce qui permet, dans certains cas, aux entreprises bénéficiant d'aides de continuer de verser des dividendes aux actionnaires, et ce, malgré des injonctions nationales. De plus, l'absence de coordination effective au sein de l'UE et entre les Etats accroît le risque d'une fragmentation qui réduirait l'impact des mesures de relance disponibles ainsi que le risque d'une hausse des inégalités régionales et sociales. La relance doit soutenir la transformation industrielle tout en offrant un cadre pour une transition juste qui ne laisse personne ni aucune communauté sur le carreau.

Enfin, les dégâts sur la santé mentale des citoyens doivent être évalués et réparés. Outre l'aspect humain, le moral des travailleurs sera primordial pour la relance et devrait intéresser tous les acteurs de la sortie de crise. L'accent doit être mis sur le bilan et l'analyse en continu des dysfonctionnements, les forces et les faiblesses de notre capacité à anticiper et surmonter cette crise.

**Nous avons un accord : place maintenant à l'action pour protéger les emplois et les travailleurs**

En juillet 2020, industriAll European Trade Union a salué l'accord historique du Conseil européen visant à établir une Facilité pour la relance et la résilience et un Cadre financier pluriannuel pour 2021-27, qui seront axés sur des investissements de sortie de la crise économique et sociale provoquée par la pandémie mondiale de Covid-19. Nous avons adressé nos demandes aux leaders, décideurs politiques et employeurs européens quant à la manière d'allouer les 1,8 trillion d'euros du plan de relance pour protéger les emplois et le pouvoir d'achat mais aussi pour garantir la durabilité à long terme de nos industries grâce à la transformation prévue dans le Pacte vert et dans la stratégie de l'UE en matière de politique industrielle. La crise de la COVID-19 a accéléré les transformations déjà engagées dans de nombreuses industries en raison de l'action climatique et de la numérisation. Ces transformations doivent se concrétiser à travers une transition juste pour les travailleurs et les régions les plus touchées.

Nous avons besoin d'urgence d'un leadership politique fort en Europe pour dépasser les divisions entre les Etats membres. Tout retard supplémentaire dans la mise en œuvre du plan de relance européen saperait nos efforts collectifs et nuirait à nos industries. IndustriAll Europe appelle les Etats membres et les institutions européennes à accélérer le processus décisionnel afin de renforcer rapidement la réaction à une crise économique qui frappe des millions de femmes et d'hommes travaillant dans l'industrie en Europe. Il est fondamental que la somme disponible d'un montant inédit soit utilisée pour financer une relance équitable et transformatrice pour tous.

En conséquent, alors que l'élan général insufflé par le plan est un pas en avant important pour l'UE, la décision du Conseil européen d'affaiblir le rôle du budget de l'UE dans la relance est inquiétante. Nous demandons la fin des propositions de réduction des budgets des grands programmes de financement de l'UE, notamment le Fonds pour une transition juste, ESF+, InvestEU, Horizon Europe, ReactEU, et le rétablissement du fonds d'aide à la solvabilité. Il est impératif d'éviter un manque de liquidités jusqu'à ce que l'argent du fonds de relance soit injecté afin d'empêcher une flambée dans les pertes d'emplois et les fermetures d'entreprises ainsi qu'une explosion des inégalités et de la pauvreté. Etant donné le problème de liquidités et la fin prévue des moratoires nationaux sur les licenciements, les travailleurs de l'industrie sont profondément inquiets pour leur avenir.

Les organisations affiliées à industriAll Europe et leurs membres espéraient que les mesures sanitaires et le confinement qui ont été imposés au printemps et cet été résoudraient la crise sanitaire qui sévit en Europe et dans le reste du monde. Cela n'a malheureusement pas été le cas. Une deuxième vague de la pandémie déferle dans de nombreux pays et donne lieu à de nouvelles restrictions. Protéger la santé des travailleurs doit être la priorité absolue aussi longtemps que l'urgence sanitaire n'est pas surmontée. Il est crucial que l'organisation du travail respecte pleinement les protocoles actualisés de sécurité et de protection (équipement de protection, accès au matériel d'hygiène, respect de la distanciation sociale). L'attention doit être portée pour que les dispositifs de protection de la santé prennent en compte les nouvelles connaissances sur les moyens de protéger la santé des salariés. Le maintien du salaire en cas de maladie et pour les aidants doit être garanti. Les travailleurs qui ont des problèmes de santé doivent être en mesure de travailler en sécurité sans contact social ou être libérés de leur travail sans perte de salaire.

L'implication des syndicats doit être totale. Lorsque la pandémie a éclaté, les négociations collectives et la participation des travailleurs ont fait leur preuve dans la transformation rapide de l'organisation du travail et dans la protection de la santé et de la sécurité. La « nouvelle normalité » de certaines situations a peut-être procuré des avantages à certains travailleurs, mais sans commune mesure avec l'intensification du travail due à la numérisation qui a accru la pression sur les travailleurs et qui a conduit à une augmentation de l'automatisation, de la robotisation et de la surveillance au travail. Le télétravail parfois subi et non souhaité s'est développé mais ne va pas sans soulever un certain nombre de problématiques (isolement, indemnisation des coûts pour les salariés notamment). Sans une organisation du travail efficace et adaptée à la situation et sans règles en matière de santé et de sécurité, les opportunités de bénéfices mutuels risquent d'être gâchées, et l'exploitation ainsi que d'autres dangers pour la santé et la sécurité risquent d'augmenter. Les investissements numériques doivent conduire à une amélioration du travail, des emplois et de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Nous observons avec inquiétude une érosion des négociations collectives et des relations sociales en Europe à différents niveaux : les employeurs remettent en question les accords et les négociations en vigueur, les syndicats sont exclus des décisions politiques et les droits des travailleurs et des droits sociaux reculent.

Nombre d'entreprises tirent profit de la situation et se servent de la COVID-19 pour mettre en œuvre de grands plans de restructuration et pour monter les travailleurs les uns contre les autres dans et entre les Etats. Nous devons agir contre ces méthodes et développer une solidarité transnationale entre nos membres des différents pays. En outre, dans certains pays, les employeurs ont commencé à annoncer des suppressions d'emplois plutôt que de recourir aux régimes nationaux de protection de l'emploi durement obtenus, qui ont été prolongés. IndustriAll Europe appelle les employeurs à agir dans l'intérêt de tous sur le long terme et à ne pas amplifier l'insécurité et les incertitudes.

Reconnaissant que la réalité industrielle et le cadre politique avancent à des vitesses différentes, industriAll Europe a formulé une série de demandes et de recommandations à l'attention des décideurs politiques de l'UE et au-delà pour garantir que le plan de relance réponde à son objectif et aux besoins des travailleurs et citoyens européens.

### **Les fonds pour la relance doivent soutenir la transformation des emplois industriels**

A la suite de l'accord du Conseil européen en juillet, les gouvernements nationaux avaient jusqu'au 15 octobre pour présenter leurs priorités nationales, les projets détaillés doivent quant à eux être rendus d'ici la fin du mois d'avril 2021. IndustriAll Europe insiste sur le fait que ces plans soient publiés en toute transparence par la Commission européenne avec un droit de regard sur l'allocation des fonds publics. Les projets retenus doivent créer et maintenir des emplois de qualité aujourd'hui et dans les industries de demain, ne doivent pas être des projets de vanité. Les aides aux entreprises doivent être soumises à des conditions légalement contraignantes en matière d'emplois et d'investissements dans la modernisation des usines et des installations de production. En outre, l'évasion fiscale, le paiement de dividendes, les licenciements de masse ou la violation des conventions collectives ne sont pas compatibles avec l'octroi d'aides publiques. Il convient d'accorder une attention particulière aux PME et aux travailleurs

indépendants qui ont été durement impactés et qui n'ont pas été en mesure de constituer les filets de sécurité nécessaires.

La transition vers une économie numérique et climatiquement neutre requiert des investissements massifs pour adapter les installations de production et les infrastructures nécessaires ainsi que pour garantir une transition juste pour tous les travailleurs. Les objectifs du Pacte vert, et notamment la révision éventuelle des objectifs climatiques à l'horizon 2030, aggraveront de manière significative le manque d'investissements qu'il est nécessaire de combler pour atteindre les objectifs climatiques. Toutefois, les travailleurs ne doivent pas être oubliés dans la course vers ces objectifs. L'UE a besoin d'une politique industrielle durable et robuste pour diriger la transition. Une approche « cible et marché » ne donnera pas de résultats. Des politiques uniques applicables à tous creuseront inévitablement les inégalités régionales au sein et entre les pays ; des politiques coordonnées et cohérentes tenant compte des contextes nationaux et régionaux seront donc essentielles. Le budget de l'UE et la Facilité pour la relance et la résilience doivent soutenir des projets qui sont en ligne avec les objectifs politiques de l'UE inscrits dans le Pacte vert, tout en veillant à ce qu'aucun travailleur ne soit laissé pour compte dans la transition écologique. Des fonds suffisants doivent être alloués à la transition juste, notamment dans les régions les plus touchées, et il faut garantir que des emplois de qualité et des opportunités de reconversion et de développement des compétences soient proposés à ces travailleurs. En outre, des politiques de marché du travail actives, incluant des politiques de reconversion et de développement des compétences – conçues en étroite concertation avec les partenaires sociaux – doivent offrir des opportunités de reconversion aux travailleurs qui ont perdu leur emploi pour qu'ils puissent rester dans leurs industries (fabrication, énergie, etc.) et garder une base de compétences. Les mesures prises pour gérer la crise économique tels que les régimes de chômage partiel doivent être associées à des mesures de développement des compétences.

En même temps, la relance de l'UE donne l'opportunité de renforcer l'autonomie numérique de l'UE, et la stratégie numérique de l'UE est un autre indicateur essentiel pour orienter les investissements. La nouvelle stratégie industrielle de l'UE et ses 14 écosystèmes, le Masterplan de l'UE pour les industries énergivores et le rapport de 2019 sur les chaînes de valeur stratégiques fournissent une liste de priorités à financer pour préparer l'industrie de l'UE à relever les enjeux qui nous attendent, à savoir la décarbonation et la numérisation. Une série d'alliances industrielles et des projets importants d'intérêt européen commun ont déjà été lancés, mais les ressources financières mises à disposition par le biais du plan de relance doivent être utilisées pour étendre ces initiatives ou pour couvrir des secteurs supplémentaires.

L'identification des besoins et des manques en matière d'investissements nécessite une analyse sectorielle et régionale détaillée. Si l'analyse territoriale est réalisée au niveau national, l'UE devra prêter attention à la dimension sectorielle pour compléter le travail réalisé au niveau national en cartographiant clairement les besoins sectoriels, notamment en termes d'infrastructures transfrontalières ou de projets industriels à l'échelle de l'UE. En plus des documents de référence listés ci-dessus, la Commission européenne doit également consulter sans attendre les acteurs sectoriels afin de traduire les manques

identifiés en des recommandations qui seront transmises aux Etats membres à travers des lignes directrices pour la préparation de leurs plans de résilience et de relance nationaux.

Au-delà du plan de relance, la gouvernance macro-économique de l'UE doit viser à soutenir les investissements publics et privés et à empêcher les faillites. Elle ne doit pas être réorientée vers une consolidation budgétaire à court terme ou vers une discipline budgétaire. Il faut profiter des taux d'intérêt actuellement bas. La clause dérogatoire générale du Pacte de stabilité et de croissance doit continuer à être utilisée jusqu'à ce qu'une réforme profonde de la gouvernance macroéconomique de l'UE soit proposée. De même, les mesures de la Banque centrale européenne (programme d'achat d'urgence face à la pandémie, taux d'intérêt bas, politique de prêt élargie) doivent être prolongées aussi longtemps que possible pour aider la zone euro à absorber le choc de la pandémie. En outre, l'assouplissement des règles en matière d'aides d'Etat doit être également élargi pour permettre aux gouvernements d'apporter une aide lorsque nécessaire (par ex. des subventions directes, des régimes de garantie publique, des intérêts bonifiés, des régimes de crédit à l'exportation assurés par l'Etat, des subventions salariales, des reports de paiement des impôts et des cotisations de sécurité sociale).

Le remboursement des emprunts réalisés dans le cadre du Plan de relance doit se faire en premier lieu par le biais d'options qui ne conduiront pas à une réduction des fonds disponibles dans les futurs programmes et fonds de l'UE. De nouvelles ressources propres doivent cibler les activités économiques qui ont réalisé des profits pendant la pandémie et le confinement. En conséquent, de nouvelles ressources propres doivent être utilisées pour accélérer l'adoption au niveau de l'UE d'une taxe numérique, d'un impôt sur les transactions financières et d'un impôt coordonné consolidé sur les sociétés. Les ressources collectées à travers un éventuel futur mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, si un tel mécanisme devait être adopté, ou les revenus du système d'échange de quotas d'émission peuvent contribuer mais uniquement tant que leurs principaux objectifs politiques ne sont pas menacés et que la compatibilité avec l'OMC est garantie.

Il est fondamental qu'une imposition progressive devienne le pilier de la relance en Europe. Nous ne pouvons plus permettre aux entreprises de contourner la loi et d'éviter de payer des impôts et de profiter des paradis fiscaux en Europe et ailleurs, pendant que les travailleurs continuent de payer le prix de crises qu'ils n'ont pas produites.

Depuis le début de la pandémie, l'importance stratégique d'une base industrielle solide et résiliente dans l'UE s'est renforcée pour garantir les liens avec les chaînes d'approvisionnement diversifiées en Europe et dans le reste du monde. La stratégie de relance doit œuvrer à renforcer cette base industrielle. L'UE doit réviser sa politique commerciale dans ce sens pour mieux protéger les secteurs en crise en raison d'une concurrence inéquitable de pays tiers et notamment ceux exposés à des surcapacités mondiales. L'UE doit également accélérer l'adoption de sa stratégie pour lutter contre les subventions étrangères désastreuses ainsi que l'adoption d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières compatible avec l'OIT pour créer des conditions de concurrence équitables entre les producteurs autochtones et étrangers en matière de tarification du carbone. IndustriAll Europe soutient l'appel du Parlement européen à interdire

temporairement le rachat étranger d'entreprises européennes dans des secteurs stratégiques par une entreprise d'Etat ou une entreprise liée à un gouvernement d'un pays tiers. Dans la relance à cette crise majeure, nous ne pouvons ignorer que la détérioration du niveau de vie des citoyens et le chômage peuvent conduire à nourrir les solutions nationalistes et que la relance européenne doit au contraire favoriser la solidarité entre les pays et les populations ainsi que des relations commerciales basées sur des règles universelles qui protègent les personnes et la planète.

### **Des mécanismes de soutien à l'emploi restent nécessaires**

La deuxième vague de pandémie que nous traversons montre clairement que nous sommes encore dans une situation d'urgence. Nous demandons en conséquent le prolongement des mesures d'urgence mises en place pour protéger les travailleurs et l'économie aussi longtemps que nécessaire, c'est-à-dire jusqu'à la reprise totale de l'économie et à la stabilisation des emplois. Une fin prématurée de ces mesures d'aide d'urgence, alors que les crises sanitaire et économique persistent ne ferait qu'entraîner une vague massive de faillites et de licenciements. Il en résulterait une explosion des inégalités et de la pauvreté en Europe, ce qui doit être évitée à tout prix.

Tous les fonds nécessaires aux niveaux européen et national doivent être mis à disposition pour soutenir une relance socialement équitable et inclusive. Nous demandons en conséquent une augmentation des investissements dans le domaine social dans le cadre pluriannuel financier, spécialement dans le ESF+. Le paquet de soutien à l'emploi des jeunes ne peut pas rester qu'un volet minime du ESF+ mais doit être doté de fonds supplémentaires si nous entendons en effet offrir un avenir décent aux jeunes. En outre, le programme SURE de l'UE ne peut pas être qu'un instrument ponctuel, il doit être prolongé aussi longtemps que nécessaire. Une attention particulière doit être apportée aux jeunes générations qui sont désarçonnées pendant leur apprentissage, formation, études ou reconversion. Plus que jamais une deuxième chance doit leur être offerte.

Nous devons assortir les aides financières publiques octroyées aux entreprises à des contraintes sociales et budgétaires plus forte. Il est inacceptable que des entreprises bénéficiant du soutien économique d'un gouvernement et de l'UE continuent de verser des dividendes, de contourner un système fiscal équitable et qu'elles commencent à licencier des travailleurs. L'argent public reçu par ces entreprises était destiné à sauvegarder les emplois et à protéger les entreprises d'une faillite, mais pas à garantir les dividendes des grands patrons. Les entreprises coupables de telles pratiques inéquitables doivent rendre des comptes, il faut exiger qu'elles remboursent l'argent reçu ou qu'elles l'utilisent aux fins pour lesquelles il était prévu en l'investissant dans l'entreprise pour garantir les emplois. Nous condamnons fermement le comportement scandaleux de certains actionnaires et patrons qui continuent de penser uniquement à leurs propres profits sans se préoccuper des travailleurs qui ont contribué à les produire.

Nous réclamons des alternatives aux restructurations. Les gouvernements doivent intervenir et veiller à ce que les restructurations soient une mesure de dernier recours, notamment dans le cas d'entreprises ayant bénéficié d'argent public au cours des derniers mois. Les employeurs doivent prendre leur

responsabilité et épuiser toutes les mesures possibles avant d'entamer une restructuration et de procéder à des licenciements.

En tant que syndicats, nous devons nous aussi prendre nos responsabilités et agir en affichant une solidarité internationale, surtout dans les cas de restructurations d'entreprises multinationales. Nous ne pouvons pas laisser les employeurs nous diviser dans les luttes pour l'emploi et dans les cas de délocalisations et de nivellement par le bas. Nous devons faire front ensemble et utiliser tous les canaux et instruments possibles pour nous coordonner, nous tenir mutuellement informés et agir de manière unie. Ensemble, nous sommes plus forts, et il est plus facile de nous battre dans notre intérêt commun pour défendre les travailleurs dans les industries européennes.

### **Pas d'austérité cachée**

Avec l'explosion du chômage et la précarité grandissante dans la société, notamment chez les jeunes et les femmes, la priorité ne peut pas être de restaurer un équilibre budgétaire par des coupes dans les dépenses publiques, la priorité ne peut pas être non plus d'améliorer la compétitivité à court terme par des pressions sur les salaires. La pression sur les systèmes de soins de santé étant toujours forte, il serait insensé de réduire les contributions sociales. Garantir l'inclusion et la solidarité doit être parmi les objectifs principaux de la relance de l'UE.

La réglementation de la Facilité pour la résilience et la relance ne doit pas imposer une conditionnalité macro-économique qui compliquerait l'accès des Etats membres aux fonds. Comme déjà stipulé, dans le contexte actuel de crise économique profonde et de taux d'intérêt bas, la consolidation budgétaire ne peut pas être un critère pour l'évaluation des plans de résilience et de relance nationaux.

La Commission européenne doit évaluer les plans nationaux sur des critères transparents qui garantiront que ces plans apporteront des résultats tangibles pour les travailleurs. L'objectif doit être de soutenir les personnes et non pas de les pénaliser par une consolidation budgétaire et des coupes dans les dépenses publiques ou par une flexibilisation supplémentaire de la législation sur le travail. L'évaluation doit également garantir que l'argent de l'UE sera dépensé pour des projets qui sont en ligne avec les grands objectifs politiques de l'UE et par des gouvernements qui respectent les principes fondamentaux de l'UE, y compris l'Etat de droit.

Le Semestre européen doit être utilisé de manière constructive et non pas comme un instrument pour saper les systèmes sociaux ou démanteler le dialogue social et les négociations collectives dans les Etats membres.

Dans certains pays, la crise semble servir d'opportunité de piétiner les droits sociaux, de ne pas respecter les conventions collectives (avec l'accord tacite des gouvernements) ou encore d'affaiblir les négociations collectives en privilégiant les négociations individuelles au détriment des négociations sectorielles ou en tentant de repousser les rounds de négociations collectives sectorielles.

### **Rien sur nous sans nous**

Dans la majorité des Etats membres, les syndicats n'ont été que très peu impliqués dans les discussions sur les priorités pour les plans de relance nationaux. Dans les pays où ils le sont, les gouvernements ont tendance à écarter leurs propositions sans leur accorder une réelle considération. Alors que nous entrons dans la phase décisive de finalisation des plans de relance nationaux qui doivent être remis à la Commission à la fin du mois d'avril 2021, la Commission européenne doit explicitement exhorter les Etats membres à consulter les partenaires sociaux sectoriels nationaux pour identifier les besoins en termes d'investissements, de mesures sociales ou de formations.

Les employeurs et les gouvernements nationaux doivent prendre leur responsabilité et s'engager de manière constructive à garantir une relance équitable. Les employeurs doivent arrêter de tirer profit de la crise et arrêter de faire pression pour plus de flexibilité et de violer les droits des travailleurs et des syndicaux, notamment les droits à l'information et à la consultation, et les droits à la négociation collective. Il est inacceptable qu'actuellement, certains patrons refusent de respecter les conventions collectives et de s'asseoir à la table des négociations et qu'ils cherchent à la place à imposer des négociations individuelles. Les décideurs politiques nationaux doivent arrêter de fermer les yeux sur ces violations des droits des travailleurs. Ils doivent enfin écouter l'ensemble des partenaires sociaux et ne plus prendre en compte seulement l'opinion des employeurs. Se servir de la crise comme opportunité de démanteler les droits sociaux et les droits des travailleurs nous conduira droit à la catastrophe. Une relance équitable vers une société plus juste n'est possible qu'en tenant compte des besoins des travailleurs représentés par leurs syndicats.

Les syndicats ne sont pas un service de secours que l'on appelle en cas d'urgence. Le dialogue social et la participation des travailleurs à tous les niveaux, y compris au niveau sectoriel et au niveau de l'entreprise, sont cruciaux pour nos démocraties et pour la légitimité du plan de relance dans l'UE et au-delà. Les dirigeants politiques, les décideurs politiques et les employeurs doivent s'engager en toute bonne foi et garantir que les relations sociales seront renforcées et non dégradées dans les prochains mois.